

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 23 avril 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	19
Votants	23

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ARRIBARD Martine, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLE Roger, BOSSARD Nelly, LEMARCHANDEL Franck, DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, GORON Maxime, MARTINIAULT Anne-Laure, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney.

Étaient absents excusés : LEDO Audrey donne pouvoir à DELVILLE Nathalie / BLANDIN Béatrice donne pouvoir à DEHEEGER Vianney / JEANNEAU Luc donne pouvoir à PARPAILLON Marie-Laure / MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à BAZIN Denis / GIOT Stéphanie / PRESCHOUX Léon/

Étaient absentes : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile / D'ABOVILLE Rosine

Secrétaire de séance : M. DUFEIL Christophe à qui il est adjoint un auxiliaire.

10. Avenant au MAPA travaux vestiaires du stade

Rapporteur : M. Rémi Legrand, adjoint.

► Avenant n° 5 - Lot 1 voirie-réseaux divers :

Vu le montant du marché initial de l'entreprise Bouteloup, attributaire du lot 1 « voirie-réseaux divers » au marché de travaux de rénovation et d'extension des vestiaires du stade, s'élevant à 53 836.90 euros HT,

Vu l'avenant n°1 de 1 355.75 euros HT, n°2 de 8 062.60 euros HT, n°3 de 1 945.25 euros HT, et n° 4 de 11 300 euros HT,

Vu les modifications apportées lors de l'exécution des travaux par : retrait d'une citerne enterrée découverte au moment du terrassement, réalisation d'une tranchée complémentaire suite au constat d'un réseau bouché,

Vu le devis en plus-value présenté par l'entreprise Bouteloup s'élevant à 5 142.80 euros HT,

Considérant qu'il est nécessaire de passer un avenant n°5 au lot n° 1 du marché de travaux de rénovation et d'extension des vestiaires du stade,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 1 voix Contre (M. Jeanneau) et 22 voix Pour (dont trois pouvoirs)

- valide l'avenant n°5 au lot 1 « voirie-réseaux divers » avec l'entreprise Bouteloup, dont le marché final serait donc de 81 643.30 euros HT soit 97 971.96 euros TTC

- autorise M. le maire à signer l'avenant et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme,
Le Maire, Christian Toczé

Le secrétaire de séance, Christophe DUFEIL.



